

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 08 DECEMBRE 2025

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20251208-DCM2025-28-DE
Date de télétransmission : 09/12/2025
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Nombre de conseillers en exercice : 8

Nombre de conseillers présents : 6

Nombre de votants : 6

Date de convocation : 01/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 décembre à 18H00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire. Séance retransmise sur Youtube et Facebook.

Présents : Abdelhaq Achemirou, Laurence Barnola, Bruno Cagny, Laurent Leygue, Paul Miffre, Fabrice Calmont

Absents Excusés : Alizée Desmet, Sophie Verney

Procurations : NEANT

M Bruno Cagny est élu secrétaire de séance.

DCM2025-28: Adhésion au dispositif « LUM'ACTEE + » du SYDEEL 66

Monsieur Le Maire informe l'Assemblée que dans un contexte de besoin d'accélération des actions d'efficacité énergétique du patrimoine de la commune, les programmes ACTEE du SYDEEL 66 sont des programmes ambitieux portés par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) visant à apporter un soutien aux collectivités territoriales.

Devant le besoin d'intensifier la rénovation énergétique du parc d'éclairage extérieur des collectivités, ainsi que d'accentuer la connaissance des installations d'éclairage public sur le territoire, le sous-programme Lum'ACTEE+, vise à apporter un soutien aux collectivités territoriales par l'attribution de fonds permettant de réduire les coûts organisationnels et opérationnels liés à la transition énergétique, ainsi que la mise à disposition d'outils de suivi, de mesures des consommations et de pilotage à distance des installations d'éclairage public permettant ainsi de simplifier leurs actions.

Le SYDEEL 66 a décidé de se porter candidat à ce sous-programme, afin de pouvoir vous proposer des aides financières pour l'installation de système de pilotage et de surveillance de vos installations (EPNRJ à installer dans les armoires de commandes).

Le nombre d'horloges connectées à installer sur la commune est de 9, pour un montant total de contribution de la commune de 4.910,68€, tel que détaillé ci-dessous :

Désignation du matériel commandé dans le cadre du marché de fourniture (Société PYRESCOM)	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Fourniture du matériel et accessoires nécessaires à l'installation des horloges EPNRJ connectées (Suivant le DQE établi par le SYDEEL)	4 382,10 €	876,42 €	5 258,52 €
(2) Contribution Commune sur Fourniture HT + TVA (*)		4 395,91 €	
(3) Montant subvention FNCCR - Programme LUM'ACTEE +		2 432,43 €	
Montant Total Contribution Commune (1) + (2) - (3)			4 910,68 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE,

- D'ADHERER au dispositif « LUM'ACTEE + » du SYDEEL 66, aux conditions énoncées ci-dessus.
- D'AUTORISER le Maire à signer tous documents y afférent.

Le Maire,
Laurent LEYGUE

AFFICHE LE :

